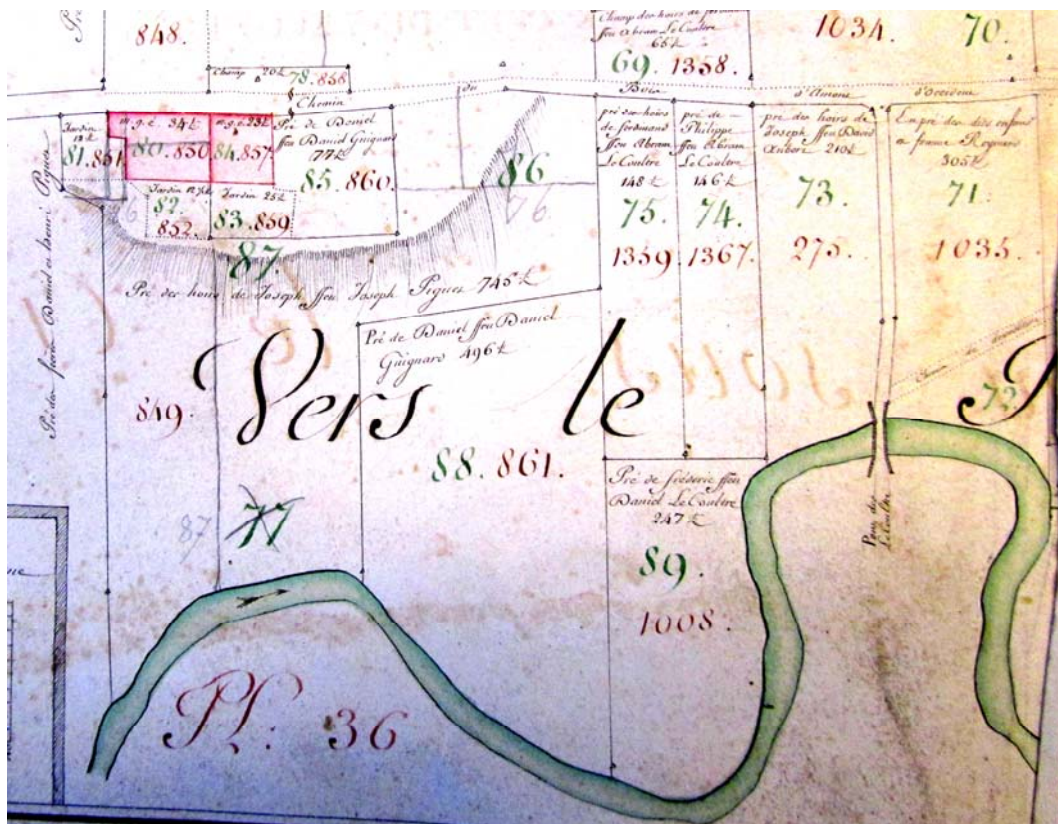


Le Pont Noir ou pont des Le Coultre



Cadastré du Chenit de 1814, folios 43-44. Le Pont Noir est dit alors pont des Le Coultre.



Ce pont existait donc déjà en 1814. Très certainement propriété privée et permettant aux Le Coultre des deux côtés de la Vallée de passer l'Orbe pour aller à leurs propriétés.



Le pont joignant le côté oriental du Bas du Chenit au côté occidental. Ci-dessus à gauche, le Pont des Scies, ci-dessous, tout ce qu'il reste du Crêt des Le Coultre, autrefois hameau bien construit et peuplé. Des recensements ultérieurs permettront de se rendre compte de la densité de la population au cours des âges.





Un fond de Vallée intact, des paysages magnifiques, sans altération d'aucune sorte.





Le Pont Noir ou pont des Le Coultre. Au deuxième plan, un autre pont franchissant une zone humide.

